



Convocation pour une réunion du Conseil communal
du mercredi, 3 décembre 2025
à 08.30 heures dans la mairie à Oberanven

ORDRE DU JOUR

1. En séance à huis clos :
Personnel communal : nomination d'un rédacteur dans le groupe de traitement B1.
2. Informations et correspondance.
3. CENTREST :
 - 3.1 Budget rectifié 2025 et budget 2026 ;
 - 3.2 Nomination d'un membre représentant la commune au Conseil d'administration de l'office social.
4. Fixation des nuits blanches gratuites pour l'année 2026.
5. Demandes de subsides :
 - 5.1 « Associations à vocation sociale sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg » ;
 - 5.2 Subsides en remplacement des cartes de Nouvel An.
6. Approbation d'un contrat de bail relatif aux logements dans le cadre du projet « Hei wunne bleiwen ».
7. Projet relatif à l'aménagement d'un chemin pour piétons à Rameldange, « An der Rëtsch ».
8. Modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Niederanven au lieu-dit « Am Sand » à Oberanven : saisine du Conseil communal.
9. Modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Niederanven au lieu-dit « Rue Principale » à Ernster : approbation définitive.
10. Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » au lieu-dit « Rue Principale » à Ernster : approbation définitive.
11. Transaction immobilière (approbation d'un acte notarié) :
 - 11.1 acquisition gratuite d'une parcelle sise au lieu-dit « route de Trèves » à Senningerberg,
12. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption sur une parcelle sise au lieu-dit « rue du Château d'eau » à Senningerberg.
13. Titre de recette : Recours définitif à une partie de l'avoir du fonds de la réserve budgétaire.
14. Présentation du budget rectifié 2025 et du budget 2026.
15. Questions des conseillers – Questions des habitants.
16. Séance restreinte.

Niederanven, le 27 novembre 2025.
Le Collège échevinal.